

Description de la prononciation du français et de l'espagnol au XVIIIe siècle: Exemple d'analyse phonétique de base contrastive

María Elena Jiménez Domingo
Universitat Jaume I, Espagne
domingom@trad.uji.es



Synergies Espagne n° 3 - 2010 pp. 149-158

Résumé : Dans cet article nous analysons la description de la prononciation des phonèmes /b/ et /v/, et /s/ et /z/ dans les grammaires de Vayrac (1664-1734?), *El arte françois* (1714) et la *Nouvelle grammaire espagnolle* (1708 et 1714) caractérisée par l'optique contrastive. La comparaison des développements présentés par cet auteur avec ceux de ces prédécesseurs, Maupas (1618), Chiflet (1659), Billet (1673) et Buffier (1711) pour la grammaire française, et Oudin (1606), *De la Encarnación* (1624) et Lancelot (1660) pour la grammaire espagnole, nous permet de situer Vayrac dans le courant de l'analyse des sons de la linguistique de l'époque.

Mots-clés : grammaire française, grammaire espagnole, phonétique, XVIIIe siècle, enseignement.

Descripción de la pronunciación del francés y del español en el siglo XVIII: Ejemplo de análisis fonético de base contrastiva

Resumen: En este artículo analizamos la descripción de la pronunciación de los fonemas /b/ y /v/, y /s/ y /z/ en las gramáticas de Vayrac (1664-1734?), *El arte françois* (1714) y la *Nouvelle grammaire espagnolle* (1708 et 1714) caracterizada por una perspectiva contrastiva. La comparación de los textos de este autor con los de algunos de sus predecesores Maupas (1618), Chiflet (1659), Billet (1673) y Buffier (1711) para la gramática francesa y Oudin (1606), *De la Encarnación* (1624) y Lancelot (1660) para la española nos permite situarle en la corriente lingüística de su época.

Palabras clave: gramática francesa, gramática española, fonética, siglo XVIII, enseñanza.

Description of the pronunciation of French and Spanish in the 18th century: An example of contrastive phonetic analysis

Abstract: In this article we analyze the description of the pronunciation of /b/ and /v/, and /s/ and /z/ in the grammars by Vayrac (1664-1734?), *El arte françois* (1714) and the *Nouvelle grammaire espagnolle* (1708 et 1714), both characterized by the contrastive perspective. The comparison of the developments presented by this author with those of some of his predecessors, Maupas (1618), Chiflet (1659), Billet (1673) and Buffier (1711) for the French grammar and Oudin (1606), *De la Encarnación* (1624) and Lancelot (1660) for the Spanish grammar, allows us to place him in the linguistic current of his time.

Keywords: French grammar, Spanish Grammar, phonetics, 18th century, teaching.

1. La prononciation dans les grammaires françaises et espagnoles pour étrangers au XVIIIe siècle

Le chapitre sur la prononciation dans les grammaires françaises et espagnoles adressées à des apprenants étrangers du XVIIe siècle et du début du XVIIIe se situe généralement au début des ouvrages -c'est le cas dans les grammaires françaises de Maupas, de Billet et de Vayrac et dans les grammaires espagnoles d'Oudin, de De la Encarnación, de Lancelot et de Vayrac- suivi de ceux consacrés à l'étude des parties des discours et de la partie de syntaxe ou de construction. Ce schéma, outre son utilité pratique pour les apprenants, reflète la conception hiérarchique de la langue qui a pour point de départ la "lettre", en tant qu'unité minimale, puis envisage les mots -combinaison de lettres- puis la phrase comme combinaison de mots. Dans de nombreux cas, le chapitre sur la prononciation inclut un traitement conjoint de la prononciation et de l'orthographe, comme l'annoncent les titres. La séparation des plans graphique et phonétique n'est que rarement établie -Buffier est l'exception de ce point de vue- et l'ambiguïté autour du concept "lettre" caractérise la plupart des textes du XVIIIe siècle. D'après De Clercq, Lioce et Swiggers (2000 : XIII) les auteurs procédaient à une description grapho-phonétique de la prononciation qui consistait à décoder le texte écrit dans un processus analogue à celui de la lecture.

Comme nous venons de le dire, la première partie des grammaires des vernaculaires est presque toujours consacrée aux lettres et aux syllabes, c'est-à-dire à la *prononciation*. En l'absence d'une véritable phonétique scientifique, les grammairiens partent des graphies, c'est-à-dire des *lettres*, dont ils décrivent les diverses réalisations phonétiques. Il va de soi qu'une telle démarche "grapho-phonétique" complique l'enseignement (théorique) de la prononciation et entraîne des confusions et des imprécisions dans la description des sons. Il faudra attendre d'une part les progrès de la seconde moitié du XVIIIe siècle, principalement en médecine (Auroux et Calvet, 1973), pour que les descriptions de l'articulation des organes phonatoires se précisent, et, d'autre part, pour que, bien plus tard qu'à l'époque où nous nous situons, voie le jour notre code moderne de transcription phonétique. L'un des procédés explicatifs auxquels les grammairiens eurent recours est la comparaison des "lettres/sons" rapprochés de ceux de la langue maternelle des apprenants. (Kibbee 1991 : 147). Cette méthode comparative dispensait les auteurs d'une description fondée sur des concepts métalinguistiques dont alors ils ne disposaient pas. Par exemple, dans les textes destinés à des lecteurs français, des expressions telles que « la lettre... en espagnol se prononce comme en français » foisonnent. Dans cette méthode l'on constate, d'un côté, une tendance à l'assimilation des sons des langues en contraste et, de l'autre, la mise en relief de la part des auteurs de ce qui diffère entre la langue analysée et la langue des apprenants. Nous examinerons maintenant les phonèmes /b/ et /v/ puis /s/ et /z/ dans les oeuvres de Vayrac en prenant pour point de repère les descriptions de la prononciation des grammaires qui l'ont précédé.

1.2. /b/ et /v/

1.2.1. Le contexte de *El arte francés*

Au début du XVIIe siècle, les sons /b/ et /v/ du français, correspondant aux graphies “b” et “v”, étaient stables et distincts selon Brunot (1933), qui ne les intégrait pas parmi les sons consonantiques ayant subi un changement à cette époque. Ainsi au début du siècle Maupas (1618) faisait le rapprochement, d'une part, entre /b/ et /p/ (1618: 3) et, d'autre part, entre /f/ et /v/ (1618: 7) que ses élèves allemands avaient du mal à différencier. Dans une visée pédagogique, cet auteur proposait des paires minimales -dans la terminologie actuelle- dans le but de corriger leurs défauts de prononciation.

En 1659, le jésuite Chiflet, cité par Vayrac dans le prologue de sa grammaire française, comparait les sons des consonnes “b” et “v” (1659: 187) qualifiant de “plus doux” le second. La distinction entre les deux sons était également mise en évidence par la description de l'articulation des organes phonatoires de l'auteur (1659: 172).

Nous retrouvons une distinction similaire dans la grammaire de Billet (1673), conçue comme celle de Vayrac pour des apprenants espagnols. Sans surprise, cet auteur indiquait que contrairement aux Espagnols, les Français prononçaient distinctement les consonnes “b” et “v”. En outre, il offrait une description de l'articulation des organes phonatoires plus élaborée que celle de Chiflet (1673: 7): “La v consonante, se pronuncia como media b, agregando el labio inferior a los dientes de arriba y no uniendo los labios, pues de unirlos, es imposible dexer de resultar la pronunciación de la b”.

Au XVIIIe siècle la grammaire de Buffier (1711) -dont Vayrac fait l'éloge dans son prologue- se démarque des oeuvres précédemment citées, comme l'annonce le titre *Grammaire française sur un plan nouveau*. Les principales caractéristiques de cet ouvrage ont déjà fait l'objet d'études¹. Nous nous limiterons à rappeler celles qui concernent la prononciation qui s'y trouve traitée suivant un double parcours : phonético-graphique d'abord (Buffier discernait les trente-trois sons de la langue française², dans la partie de grammaire générale destinée à des lecteurs français), grapho-phonétique ensuite (dans la ligne des auteurs du XVIIe siècle mentionnés plus haut) dans la “Pratique du français” conçue pour les étrangers. Dans chacune des parties de ce double traitement de la prononciation, Buffier différenciait clairement sons et graphies. Les développements sur les diphthongues et graphèmes complexes (selon l'expression actuelle) en sont un parfait exemple. Pour ce qui est des phonèmes /b/ et /v/, cet auteur les distinguait et donnait en exemple des termes dans lesquelles on les retrouve dans les langues qu'il comparait au français. Par exemple, le son /v/ de “vin” en français équivaut au “v” de “verity” en anglais et au “w” de “wein” en allemand. Il est intéressant de noter qu'il propose l'exemple “vago” de l'espagnol, ce qui indique qu'il assimilait la prononciation espagnole du “v” à la française. Dans le cas de /b/, le son existe dans les quatre langues incluses dans la table et correspond à la graphie “b” dans tous les cas.

1.2.2. *El arte francés*

Dans *El arte*, Vayrac inclut le « b » parmi les consonnes qui -selon lui- se prononcent comme en français, ce qui le dispense d'en décrire le son. Par contre le « v » ne fait pas partie de ce groupe de consonnes et aurait donc une prononciation différente en français. Pourtant, aucune allusion au son correspondant à cette lettre ne figure dans le texte. Le son /v/ du français, difficile pour les espagnols qui ne l'ont pas dans leur langue, n'est pas mentionné dans l'œuvre.

1. 2. 3. Contexte de la *Nouvelle grammaire espagnolle*

Pour ce qui est de la langue espagnole, rappelons préalablement que la dernière grande étape de bouleversements phonologiques des consonnes eut lieu durant les XVIe et XVIIe siècles avec l'apparition et la disparition de sons (Alonso, 1954). Mais au XVIIIe siècle, la prononciation des consonnes était stable. R. Lapesa (1981 : 373) explique qu'en 1560 la confusion de /b/ et /v/, prononcés /b/, s'était déjà étendue sur tout le nord du territoire espagnol. Seules les régions du Levant et des Baléares différenciaient les deux phonèmes. Oudin, au début du XVIIe siècle, déclara que l'espagnol ne différenciait pas la prononciation de "b" et "v" contrairement au français (1606 : 2) : "b, lequel s'escrivant indifféremment pour le v consonne, & réciproquement l'un pour l'autre, n'a que la mesme prononciation, non toutefois comme le b, ou v naturel François" et plus loin dans la description de "v" il réitère "l'v consonne, qui n'est en rien différent du b".

La description proposée dans la grammaire de De la Encarnación (1624), visiblement influencée par celle d'Oudin, reproduit le texte de ce dernier y compris les exemples. Cet auteur assimile donc également la prononciation des consonnes "b" et "v" qui doivent être proférées comme /b/.

L'assimilation est moins nette dans la *Nouvelle méthode* de Lancelot qui nuance les deux prononciations (1660 : 9) : "B & V consonnes, se prononcent presque l'une comme l'autre, & d'un son moyen nostre b, & nostre u consonne". Cette description n'est pas dépourvue d'ambiguïté car il semble que ces deux lettres correspondent à deux sons différents, mais en même temps l'auteur n'évoque qu'"un son moyen" valable pour les deux graphies.

1. 2. 4. La *Nouvelle grammaire espagnolle*

En 1708, contrairement à ses prédécesseurs, Vayrac dénonce l'assimilation de « b » et « v » en espagnol. En effet, dès les premières lignes de son texte il critique des auteurs qui n'avaient pas distingués « b » et « v ». D'après lui, il s'agit d'une erreur commise non seulement par la plupart des auteurs français mais aussi par bon nombre d'espagnols (1708 : 19) : « Presque tous nos grammairiens ont soutenu que le b & l'v consone se peuvent employer indifferemment l'un pour l'autre. J'avoue même que quelques Auteurs Espagnols ont confondu l'usage de ces deux lettres ; mais je soutiens que cela ne se peut pas, & que cette licence ne peut provenir que de l'ignorance ou du peu de soin qu'on prend à observer les regles de l'orthographe, telles que les anciens nous les ont prescrites ».

A priori, la mention des « lettres » et des règles de l'orthographe permet de penser que Vayrac fait allusion à la confusion des deux graphies mais non de leur prononciation. Cependant, le terme « dire » et non « écrire » un peu plus loin dans le même paragraphe nous indique que son affirmation concernerait également la phonétique : « De sorte que ceux qui enseignent, par exemple, qu'on peut dire *varvero* pour *barbero*, barbier, & *bibo* pour *vivo*, vif, ou je vis, ne sont pas plus excusables que ceux qui enseigneroient qu'on peut dire en bon François ; à *Vordeaux il y a un von varvier qui a de vonnes savonetes de Vologne, & qui fait la varve abec un vassin de vois, pour dire, à Bordeaux il y a un bon barbier qui a de bonnes savonetes de Bologne, & qui fait la barbe dans un bassin de bois* ». Un peu plus loin (1708 : 20), l'abbé confirme qu'il rejette aussi bien la confusion orthographique que la phonétique : « on ne peut mettre le « b » pour l'« v », ni l'« v » pour le « b », sans tomber dans une erreur d'autant plus prejudiciable à la Langue Castillane, qu'outre qu'elle defigure entierement la beauté de la prononciation. ». De la comparaison établie par Vayrac entre l'espagnol et le français, l'on déduit qu'il fallait également différencier la prononciation de « b » et « v » en espagnol. Cette comparaison aurait dispensé notre auteur d'inclure dans son texte une description de la prononciation des deux graphèmes, car les citations que nous venons de voir sont les seules explications que nous trouvons à ce propos. À défaut d'une description de la prononciation, Vayrac consacre plus de deux pages à des exemples qui illustrent les confusions dues à l'utilisation ambivalente de « b » et de « v ». Mais au lieu de changer l'orthographe de certains mots, comme dans le paragraphe sur « *barbero de Burdeos* » (1708 : 19), où il substituait le « b » par le « v », inventant un terme « *varvier* » -inexistant, on le sait, en français- il présente ici des paires minimales (en terminologie structuraliste) espagnoles comme « *voto/boto* », « *vasto/basto* » dans le but de mettre en évidence la différence de signification entre des termes qui ne se différencient que par un seul phonème. En outre, il propose quelques règles pour que ses lecteurs, qui ne connaissent pas encore la langue espagnole ni sa prononciation, sachent utiliser correctement « b » et « v ».

2. /s/ et /z/

2.1. Contexte de *El Arte francés*

Toujours selon Brunot (1933 : 181), l'intérêt porté au « s » dans les grammaires françaises de l'époque qui nous concerne n'était pas en rapport avec le son de cette consonne en lui-même mais essentiellement avec la question de savoir si cette dernière devait être prononcée dans certains groupes consonantiques. C'est la raison de la présentation de listes, plus ou moins exhaustives, regroupant l'un ou l'autre de ces deux cas.

Concernant le son /z/ qui correspond graphiquement au « s » intervocalique (1618 : 11a) et au « z » (1618 : 13b), le texte de Maupas suppose une difficulté pour le lecteur. En effet, ce dernier se trouve face à un renvoi circulaire dans lequel la lettre « s » renvoie au « z » et vice-versa. Maupas indique que le « x » peut avoir cette même prononciation (1618 : 13a), sans toutefois la décrire. Quant à la description du son /s/, de la lettre « s » (1618 : 11a), elle n'est pas moins problématique pour l'apprenant et ce, pour deux raisons : premièrement, Maupas n'attribue ce son, qualifié de « sifflement plus serré & espais [que « s » intervocalique] comme ç » qu'à la lettre « s » lorsqu'elle ne se trouve pas entre

deux voyelles. Il n'indique pas que, dans ce dernier cas, la graphie est « ss ». En second lieu, les autres représentations graphiques de /s/, soit « c » devant « e » et « i », « ç », « t » suivi de « ia » ou « ion », et « x » exceptionnellement (son tableau inclut surtout des toponymes, donc « hors-normes ») renvoient à la lettre « s ». Or, nous le savons, celle-ci correspond à deux sons possibles mais Maupas ne va pas plus loin dans ses explications. Pour le « s » devant consonne, il propose de nombreux exemples de mots dans lesquels il doit être proféré ou non³, mais du point de vue du son, il ne dit pas non plus s'il s'agit de /z/ ou de /s/.

Dans la grammaire de Chiflet, le son /s/, correspondant aux lettres « ss », « c » devant « e » ou « i », « ç » devant « a », « o » ou « u », « t » suivi de « ie » ou « ion » dans certains cas, et « x » final, ni le /z/ des graphies « s » intervocalique, « x » initial et entre deux voyelles dans certains mots (toponymes) et final si le mot suivant commence par une voyelle, et « z », ne sont pas clairement décrits. Il y a cependant une comparaison de la prononciation des lettres « s » et « z » en espagnol, mais elle en déclare leurs sons identiques, ce qui n'aide pas les lecteurs hispanophones. Néanmoins, Chiflet met en rapport les représentations graphiques françaises de ces deux sons avec plus de clarté que Maupas chez qui le traitement de la double « ss » était plus ambigu. Parmi ces lettres, certaines sont envisagées à l'intérieur d'un groupe de consonnes et en position finale. Dans le cas du « s » devant une consonne au milieu des mots, des listes regroupent les mots dans lesquels ce « s » est prononcé et ceux dans lesquels il ne l'est pas. Devant le « t » à la troisième personne de « l'optatif », Chiflet indique que le « s » n'est pas prononcé (« il allast »). En position finale, il ne l'est pas non plus dans des termes comme « souris », « brebis », « reculons », « à tastons », etc. (1659 : 209). Au contraire, on doit le proférer dans « sens ».

Dans l'ouvrage de Billet (1673 : 8) c'est encore ce même système de comparaisons internes qui met en rapport les lettres « s » intervocalique, « s » en position initiale et « x » suivi d'une consonne ou à la fin des mots. Ces diverses graphies semblent représenter un même son qui est celui que l'on trouve dans le « rosa » espagnol. Un deuxième son, proche de celui de « z » en espagnol, serait représenté par les graphies « ss », « sç » et « x » entre deux voyelles « de diferente genero », mais cette expression n'est pas expliquée. De plus, les exemples « Auxerre, soixante, deuxième, dixième » censés représenter ce même son donnent lieu -de manière peu cohérente- à deux transcriptions grapho-phonétiques : « Ausserre » et « soissante » face à « deuxième » et « dixième » (1673 : 8b). Un troisième son distinct des deux précédents s'écrivait « c » suivi de « e » ou « i », « ç » devant « a », « o », ou « u » et que Billet qualifie de « mas firme que [c y ç] en romance. » (1673 : 4b). L'interprétation de ces comparaisons internes est particulièrement difficile parce qu'elles intègrent des références à la prononciation espagnole de « s » ou « ç », lettres qui, nous le savons, posaient des difficultés aux grammairiens français⁴. La preuve en est la formulation - peu claire - de Billet (1673 : 7a) : « La S sola entre dos vocales, se pronuncia como en esta palabra *rosa*, v.g. *rosee*, *rozio*, *presider*, *presidir*, &c. En principio de diccion se pronuncia, como en castellano ». Cet énoncé semble suggérer que le « s » espagnol représente deux sons distincts. D'un autre côté, Billet ne mentionne le double « ss » que pour le français, or sur la couverture de son propre ouvrage nous lisons trois superlatifs « curiosissimas », « utilissimo », « excelentissima » qui prouvent que cette graphie s'utilisait en espagnol. Pourtant, il ne fait aucune allusion à cette dernière lorsqu'il évoque la

prononciation du « s » dans cette langue. En français, le double « ss » se prononce selon lui « con un genero de ceceo » presque comme le « z » espagnol (1673 : 7a). Cependant, dans le paragraphe du « z » la prononciation en français n'est pas décrite. Billet compare le « z » français avec l'espagnol mais uniquement pour signaler sa fréquence : « no se usa tanto en nuestro idioma como en el castellano » (1673 : 8b). Aucune information de nature phonétique n'est donnée. Il est tout aussi compliqué pour l'apprenant de savoir comment se prononce le « x » entre deux voyelles « de un mismo genero » (une expression qui n'est en outre pas expliquée par le Parisien) de « executer » et « exemple » (1673 : 8a) si la transcription proposée « gs » comporte un « s » dont la prononciation est ambiguë. C'est aussi parce que le son de « c » n'est pas clairement décrit que celui de « t » dans « resolution » - équivalent selon l'auteur (1673 : 7b) - ne l'est pas non plus.

La définition des plans graphique et phonétique établie par Buffier -notée plus haut- distingue sa grammaire des autres ouvrages que nous venons d'analyser. En effet, partant de la perspective phonétique, la table des caractères (1711 : 94) permet aux apprenants de reconnaître le son /s/ du « s » français dans des mots de leur propre langue (anglais, italienne, allemande et espagnole). Pour le son /z/, la table signale son inexistence en espagnol. Pour pallier cette difficulté une indication est donnée aux espagnols (1711 : 98-100) qui doivent proférer « très foiblement le son s ». L'approche grapho-phonétique vient compléter l'exposition de cet auteur qui indique les différentes graphies des deux sons : /s/ correspond à « s » en position initiale et précédé du préfixe « pré » (pour nous), à « ss » entre deux voyelles, à « c » devant « e » ou « i », à « ç » devant « a », « o » ou « u », à « t » suivi d'un « i » devant « a », « o » ou « u », ou dans les mots finis en « tie », et aussi à « x » suivi de « co » ou « cu » et à « x », et /z/ peut s'écrire « z », « s » entre deux voyelles ou entre une voyelle et une consonne, et « x » comme dans « dixième » et « deuxième ».

2.2. *El arte francés*

Vayrac considère le son /s/ commun aux deux langues (1714 : 97) et précise qu'il est représenté graphiquement par la lettre « s » au début et au milieu des mots. Ce même son est aussi celui du « c » suivi de « e » ou de « i », du « ç » suivi de « a », « o », ou « u », du « t » suivi d'un « i » et d'une autre voyelle ou dans certains mots finis en « tie », et du « x » suivi de « co » ou « cu ». Il faut noter que le double « ss » n'est pas pris en compte par Vayrac dans les nombreuses pages consacrées à la prononciation de la lettre « s », alors qu'à la différence de l'espagnol cette graphie entre deux voyelles distingue le son /s/ du son /z/. Quant à ce dernier, nous devons signaler qu'il est assimilé à la prononciation de la lettre « z » de l'espagnol et qu'il correspond non seulement au « z » (« zele ») mais aussi au « s » des exemples « transaction », « transiger », etc., et au « x » de « sixième » et « dixième ». Pour ce qui est du « s » devant une consonne, Vayrac considère les règles de prononciation difficiles pour les étrangers (1714 : 99) : « Pero, como es muy dificultoso à los Estrangeros entender estas reglas, creo que sea mas conveniente poner todos los vocablos en los quales la s devese pronunciar ». Cette affirmation a tout l'air d'un prétexte de l'auteur qui ne sait comment décrire la prononciation du « s ». Faute d'une description, il présente

deux listes regroupant les mots où il doit être prononcé et d'autres où il ne doit pas l'être. Ce procédé avait déjà été utilisé par Chiflet mais les listes de Vayrac, qui s'étendent sur une vingtaine de pages, sont beaucoup plus exhaustives.

2.3. Contexte de La *Nouvelle grammaire espagnolle* (1708)

Du côté espagnol, au début du XVIII^e siècle l'orthographe constituait une véritable difficulté pour les grammairiens et les apprenants étrangers car l'on distinguait « s » et « ss » à l'écrit alors que ces deux graphies ne correspondaient qu'à un seul son /s/ depuis la première moitié du XVII^e (Lapesa, 1981 : 423)⁵. En 1606 Oudin proposait pour /s/ les graphies « ç + a , o , u », « c + e , i », « s », « sc », y « z », données pour équivalentes mais sans en décrire la prononciation que nous déduisons grâce à l'assimilation établie avec « c » ou « ç » du français⁶. Partant de l'exposition particulièrement ambiguë de cet auteur, l'existence du son /z/ est difficile à déterminer.

En revanche, pour De la Encarnación les graphies (1624 : « c » (devant « e , i »), « ç » (devant « a , o , u »), « z », et « t » (devant « ia », « ion ») devaient être prononcés /z/ (1624 : 6) : « comm'en François l's entre deux voyelles », et le « s » correspondait à /s/ (1624 : 16) : « comme le c en françois).

Dans le cas de Lancelot, c'est encore une description différente que nous lisons (1660 : 8) : « L'S, conserve tousjours le son qui luy est propre, mesme estant entre deux voyelles : de sorte qu'on prononce *Sosiego*, de mesme que *Sossiego*, tranquillité ». On déduit de cette affirmation que les graphèmes «s» et «ss» se prononcent de la même manière et par ailleurs que l'expression « son qui lui est propre » fait référence au son en français et donc au phonème /s/ du «s» sourd. Cette déduction expliquerait l'indication de Lancelot « mesme estant entre deux voyelles », puisque -comme on le sait- en français il y a une différence entre «s» et «ss» intervocaliques. Le son /z/ n'est pas associé à une graphie espagnole, en revanche cet auteur établissait une équivalence entre le «c» et le «ç» prononcés comme en italien *forza* et assimilait le son de «z» à l'italien *mezzo*. Selon Alonso (1976: 330) : « El gramático de Port-royal Claude Lancelot, 1660, se apoyaba, y mal, en Juan de Miranda, un siglo más antiguo, para hacer c = ds y z = ts. ».

2.4. *Nouvelle grammaire espagnolle* (1708)

Vayrac présente un paragraphe contrastif sur le « s » qui n'est pas non plus dépourvu d'ambiguïté (1714 : 33) : « L's Espagnolle a le même son que la nôtre. Quelquefois elle est simple, comme *présa*, prise ; & très-souvent elle est double, comme *Princèssa*, Princesse ; sur quoy il faut bien prendre garde de ne pas tomber dans l'erreur de Maunory & de Sobrino qui veulent que l's simple ait le même son que la double ». L'on constate donc que l'auteur assimile la prononciation du « s » espagnol et du français comme nous le confirme la critique faite à Maunory et à Sobrino. Ceci implique que pour Vayrac, l'espagnol possède deux sons différents pour les graphies « s » et « ss » qui représenteraient les sons /s/ et /z/ comme en français. Notons au passage qu'aucune mention n'est faite à la position initiale ou intervocalique du « s ».

Conclusions

Nous avons analysé ici les sons /b/ et /v/ et /s/ et /z/ dans les grammaires française et espagnole de Vayrac, que nous avons comparées préalablement aux pages consacrées à ces mêmes sons par ses prédécesseurs. Ce travail nous a permis, d'abord, de mettre en évidence l'optique presque obligatoirement contrastive des auteurs de l'époque confrontés à la difficulté d'une description - par écrit et au moyen des « lettres » - de la prononciation d'une langue étrangère. Dans la grammaire de Vayrac, il y a une tendance manifeste à l'assimilation des sons des deux langues, comme dans celles des auteurs du XVIIe siècle. Cependant, il est possible de constater un certain nombre d'erreurs (en espagnol /b/ et /v/ s'étaient réduits à /b/ et /s/ pouvait s'écrire "s" ou "ss") voire d'omissions (les sons /v/ et /z/ français ne sont pas décrits). Vayrac aurait eu une connaissance superficielle de la langue espagnole.

L'influence de Buffier pourrait être à l'origine de la distinction par Vayrac du /b/ et /v/ en espagnol, mais le jésuite français distinguait les plans graphique et phonétique dans des développements clairs et synthétiques que l'on ne retrouve pas chez Vayrac, auteur à situer dans la ligne des grammairiens du siècle précédent.

En définitive, Vayrac n'a presque rien apporté sur le plan de la description phonétique ni de l'espagnol ni du français. Incapable d'une réflexion grammaticale originale ni même d'une bonne observation des deux langues qu'il comparait, il s'est borné à réécrire les textes de ses prédécesseurs, tout en disant les critiquer dans ses déclarations préliminaires.

Bibliographie

Alonso, A. 1951. "La pronunciación francesa de la ç y de la z españolas". *Nueva Revista de Filología Hispánica*, V, núm. 1, (pp. 1-37).

Alonso, A. 1976. *De la pronunciación medieval a la moderna en español*. Madrid: Gredos. Biblioteca Románica Hispánica.

Auroux, S. et J. Calvet. 1973. "De la phonétique à l'apprentissage de la lecture. La théorie des sons du langage au XVIIIe. siècle". *Linguistique*. Presses Universitaires de France.

Billet, P. P. 1687. *Gramática Francesa (divida en tres partes)*. Amberes: H. y C. Verdassen.

Buffier, C. 1711. *Grammaire française sur un plan nouveau pour en rendre les principes plus clairs et la pratique plus aisée*. Bruxelles: Jean Léonard.

Chiflet, L. 1973 [1659]. *Essay d'une parfaite grammaire de la langue française*. Paris: P. Trabouillet. Genève: Slatkine Reprints

De Clercq, J., N. Lioce et P. Swiggers. 2000. "Grammaire et enseignement du français langue étrangère entre 1500 et 1700". (Eds. De Clercq, Lioce et Swiggers) *Grammaire et enseignement du français langue étrangère entre 1500 et 1700*. Leuven: Peeters. pp. ix-xxxiv.

Echenique Elizondo, M. T. y M. J. Martínez Alcalde. 2003. *Diacronía y gramática histórica de la lengua española*. Valencia: Tirant Lo Blanch.

Encarnación, D. de la (Fray). 1624. *De grammática francesa en Hespagnol*. Douai : Balthasar Bellere.

Fischer, D. 1997. "L'enseignement de la phonétique française aux Espagnols, présenté dans des grammaires des 17e et 18e siècles." *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*. Phonétique et pratiques de prononciation. N° 19. pp. 37-50.

Jiménez Domingo, M^a E. 2006. *Las obras gramaticales del abate Jean de Vayrac (1664-1734 ?), « traductor » de Felipe V »*. Thèse doctorale. Universitat de València.

Lancelot, C. (de Trigny). 1990 [1660]. *Nouvelle Méthode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue espagnole [...]*. Edición facsimilar y estudio de Eulalia Hernández, M^a Isabel López Martínez. Murcia: Universidad.

Lapesa, R. 1981. *Historia de la lengua española*. Madrid: Gredos. Biblioteca Románica Hispánica.

Maupas, C. 1973 [1618]. *Grammaire et syntaxe française*. Orléans: Olivier Boynard. Genève: Slatkine Reprints.

Oudin, C. 1606. *Grammaire espagnolle expliquée en François [...]*. Troisième édition. Paris: Marc Orry.

Vayrac, J. (abbé de). 1708. *Nouvelle Grammaire Espagnole pour apprendre facilement et en peu de temps à bien parler, lire et écrire la Langue Castillane, [...]*, par M. L'abbé de Vayrac. Bibliothèque Nationale de France. Ouvrage numérisé par Google : <http://books.google.com/books?id=J64GAAAAQAAJ&pg> (consulté le 5 février 2010).

Vayrac, J. (abbé de). 1714. *El arte frances [...]*. Paris: Pedro Witte.

Vayrac, J. (abbé de). 1714. *Nouvelle Grammaire Espagnole [...]* par M. l'abbé de Vayrac. Paris : P. Witte.

Notes

¹ Parmi les études sur Buffier nous pouvons citer entre autres l'*Histoire de la syntaxe* de J.C.Chevalier (1968), l'article de S. Auroux et J. Calvet (1973) cité dans la bibliographie ou *L'enseignement du français en Espagne au XVIIIe siècle dans ses grammaires* de B. Lépinette.

Parmi les études sur Buffier nous pouvons citer entre autres l'*Histoire de la syntaxe* de J.C.Chevalier (1968), l'article de S. Auroux et J. Calvet (1973) cité dans la bibliographie ou *L'enseignement du français en Espagne au XVIIIe siècle dans ses grammaires* de B. Lépinette.

² Il s'agit de la Table des caractères qui désignent les 33 sons de la langue française, dans laquelle Buffier présente les 33 sons dans une première colonne -écrits avec la graphie habituelle ou avec des symboles inventés pour éviter la confusion graphie/prononciation- et les exemples de mots étrangers (anglais, allemand, italien et espagnol) dans lesquels l'on retrouve ces sons. Si le son n'existe pas dans l'une ou plusieurs de ces langues, une croix apparaît à la place de l'exemple.

³ Rappelons que Maupas ne présentait pas de "listes" de mots.

⁴ Voir A. Alonso (1976).

⁵ Il faudra attendre 1763 pour que l'*Ortografía* de l'Académie espagnole supprime le « ss ».

⁶ D'après Alonso (1976 :103), dès l'époque de Nebrija, les auteurs français avaient l'habitude de prononcer le « ç » et le « z » espagnols comme dans leur langue. Suite aux critiques de Ambrosio Salazar, Oudin rectifia sa description dans l'édition de 1619 de sa grammaire.